

Maire

Secrétaire- trésorière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le mardi 10 août 2021 à 20h00, au Centre communautaire, située au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Denis Ranger, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Maryse Lanthier et Shawn Campbell, tous formant quorum. La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Natacha Gauthier, est aussi présente.

21-08-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance de juillet 2021**
3. **Approbation des comptes payés et à payer de juillet 2021**
4. **Demande de subventions, de commandites et autres demandes**
 - 4.1 Campagne « Municipalités alliées contre la violence conjugale »
5. **Information générale**
 - 5.1 Résultats de la clinique mobile de vaccination
6. **Dossiers en cours**
 - 6.1 Demande de subvention au Programme d'aide à la voirie locale
 - 6.2 Rectification de la résolution 21-07-30
7. **Nouveaux dossiers**
 - 7.1 Dépôt du rapport financier pour l'année 2020
 - 7.2 Rapport du maire sur la situation financière
8. **Adjudication de contrats**
 - 8.1 Vidange collective des fosses septiques pour l'année 2021
 - 8.2 Mandat d'ingénierie pour l'inspection de ponceaux
9. **Divers**
 - 1°- Site de compostage – Suivi du dossier
 - 2°- Publication d'une offre d'emploi pour le poste de directeur général
 - 3°- Transport de glissières de béton
 - 4°- Demande d'autorisation à la CPTAQ – Lot 2 398 419
10. **Réponses aux questions des citoyens**
11. **Ajournement ou levée de la séance**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-08-02 **Approbation des procès-verbaux des séances de juillet 2021**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2021 et de la séance d'ajournement du 15 juillet 2021 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2021 et de la séance d'ajournement du 15 juillet 2021 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Maire

Secrétaire-
trésorière adjointe

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de juillet 2021 et approuvées par le conseil municipal.

Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

21-08-03

Approbation des comptes payés et à payer de juillet 2021

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2021-08-10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-08-04

Campagne « Municipalités alliées contre la violence conjugale »

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu de proclamer la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Points d'information générale

Le maire et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois de juillet 2021, soit :

1. Résultats de la clinique mobile de vaccination

Maire

Secrétaire- trésorière adjointe

21-08-05 **Demande de subvention au Programme d'aide à la voirie locale**

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux ;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, M. Joel Kra agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller Denis Pouliot, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-08-06 **Rectification de la résolution 21-07-30**

CONSIDÉRANT que la soumission de *Entreprises C. Sauvé inc* approuvée par la résolution 21-07-30 ne comprend pas le bon type d'embouts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu :

D'ABROGER la résolution 21-07-30;

D'ACCEPTER la nouvelle soumission de *Entreprises C. Sauvé inc* au coût de 12 841.29\$, taxes en sus pour l'ajout d'une glissière de sécurité dans le cadre de la relocalisation du 7^e rang.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-08-07 **Dépôt du rapport financier pour l'année 2020**

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. Il est ensuite proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu d'autoriser la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à transmettre copie dudit rapport financier au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Maire

Secrétaire-
trésorière adjointe

Rapport du maire sur la situation financière

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il est fait par le Maire, lecture du rapport sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2020. Ce rapport sera transmis à chaque adresse civique de la Municipalité aussitôt que possible.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-08-08

Vidange collective des fosses septiques pour l'année 2021

CONSIDÉRANT les règlements 358 et 358-1 relatifs à la vidange collective des fosses septiques et au mesurage de l'écume et des boues;

CONSIDÉRANT la responsabilité de la Municipalité en ce qui concerne la prise en main de la vidange collective des fosses septiques et au mesurage de l'écume et des boues tel qu'édicté dans les règlements susmentionnés;

CONSIDÉRANT les demandes de soumissions effectuées par la Municipalité pour la fourniture de service de vidange collective des fosses septiques et de mesurage d'écume et des boues sur le territoire de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise *Services de Rebutis Soulanges inc* est le plus bas soumissionnaire conforme pour la fourniture du service de vidange des fosses septiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu :

D'OCTROYER le contrat de vidange collective des fosses septiques au coût de 206.00 \$ l'unité taxes en sus à l'entreprise *Services de Rebutis Soulanges inc*;

DE TAXER les frais liés à la fourniture de ce service aux citoyens concernés;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-08-09

Mandat d'ingénierie pour l'inspection de ponceaux

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu d'octroyer un mandat d'inspection d'un ponceau sur le 5^e rang ainsi que tous les ponceaux situés sur le 4^e rang Est et Ouest à LB infra-conseils inc. au taux de 110\$ de l'heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Site de compostage – Suivi du dossier

M. le maire, Denis Ranger, fait état de la situation concernant le dossier du site de compostage.

21-08-10

Publication d'une offre d'emploi pour le poste de directeur général

CONSIDÉRANT la démission du directeur général;

CONSIDÉRANT le départ du directeur général au mois de mai 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu :

D'AFFICHER une offre d'emploi afin de recruter un nouveau directeur général;

D'AUTORISER la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à recevoir, analyser et former un comité de sélection afin de procéder à la sélection d'un nouveau directeur général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Maire

Secrétaire-
trésorière adjointe

21-08-11 **Transport de glissières de béton**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu d'accepter la soumission d'Entreprise C. Sauvé inc au coût de 1306.56\$, taxes en sus, pour le chargement, le transport et le déchargement de 18 glissières de béton en provenance du 7^e rang jusqu'à l'hôtel de ville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-08-12 **Demande d'autorisation à la CPTAQ – Lot 2 398 419**

ATTENDU QU'une demande d'autorisation doit être effectuée auprès de la CPTAQ pour obtenir une autorisation d'ajout d'usage sur le lot 2 398 419;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton doit formuler une résolution pour appuyer ou non ladite demande et la transmettre à la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'ajout d'un usage de dépanneur dans le bâtiment déjà existant, servant actuellement de station-service et de garage de réparation automobile, ne devrait pas avoir d'impact sur les activités agricoles à proximité;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'est pas conforme à la réglementation d'urbanisme de la municipalité actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté le 21 juillet 2021 le Règlement numéro 232 du schéma d'aménagement et de développement révisé 3^e génération;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau schéma d'aménagement et de développement permet en vertu de l'article 4.4.7.3 la modification ou le remplacement d'un usage commercial à l'intérieur de bâtiments non agricoles et non requis pour l'agriculture au 25 octobre 2004;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé par la demande est en place depuis 1960 et sera donc admissible à cette nouvelle disposition du schéma d'aménagement et de développement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu que le conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton appuie la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) par *Automobile J.D. Leroux inc* pour l'ajout d'un usage de dépanneur sur le lot 2 398 419 du cadastre du Québec.

Réponses aux questions des citoyens

Les questions reçues avant et/ou pendant la séance portent essentiellement sur :

1. Le projet du site de compostage

21-08-13 **Levée de la séance**

À vingt heures et cinquante minutes (20h50), l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Maire

Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

Maire

Secrétaire-
trésorière adjointe

Je, Denis Ranger, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire